



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2005/5
4 novembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

**Groupe de travail pour le développement de l'industrie
et de l'entreprise**

Sixième session, 10 et 11 février 2005

Point 4.2.1 de l'ordre du jour provisoire

**ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DU DÉVELOPPEMENT
DE L'ENTREPRISE VIA INTERNET**

Rapport intérimaire

1. L'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet a été créée par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise à sa quatrième session, en juin 2000, sur recommandation du Forum sur le commerce électronique dans les pays en transition à l'âge du numérique. Son mandat a été prorogé d'un an par le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise à sa cinquième session, en février 2004.
2. Les travaux de l'Équipe de spécialistes ont été revitalisés pendant l'année 2004. Ses principaux domaines de travail sont les suivants: a) organiser des séminaires, colloques, ateliers et autres rencontres informelles sur les questions liées au développement de la société de l'information; b) diffuser des pratiques optimales à l'intention des gouvernements des pays de la CEE dans des domaines comme l'administration électronique, la réglementation électronique et le règlement des différends en ligne; c) mettre en œuvre des projets pilotes pour démontrer la validité de ces pratiques optimales; d) aider les gouvernements des pays de la CEE à prendre des initiatives concernant la société de l'information, notamment à se doter du cadre d'infrastructures nécessaires pour accélérer la mise en place de la société de l'information.

3. Le 14 mai 2004, l'Équipe de spécialistes a organisé une réunion de son Bureau élargi, qui est composé de hauts fonctionnaires, de dirigeants de sociétés et d'experts des pays d'Europe occidentale et orientale, de la Communauté d'États indépendants (CEI) et d'Amérique du Nord. Le Bureau élargi a élu un président et quatre vice-présidents. Il a arrêté le programme de travail des prochains mois, sur la base de propositions de projets présentées par ses membres et par le secrétariat de la CEE. Il a retenu deux programmes à exécuter en priorité: a) évaluation de l'état de préparation des pays d'Europe orientale et de la CEI à une économie fondée sur la connaissance et; b) projet référentiel pour le commerce électronique. Le Bureau a décidé, par ailleurs, d'organiser des séminaires et des conférences pour favoriser le développement de l'entreprise via Internet dans les pays de la région de la CEE (en particulier, dans ceux où les revenus sont les plus faibles) et pour contribuer à leur évolution vers une économie fondée sur la connaissance. Pour superviser les activités du Groupe de travail et suivre l'évolution de ses projets, des conférences téléphoniques ont été organisées chaque mois et le secrétariat en a distribué le compte rendu, de manière à tenir les parties intéressées au courant des activités de l'Équipe de spécialistes.

4. L'Équipe de spécialistes a organisé un séminaire sur le thème «Comment les gouvernements et la sous-traitance des grandes entreprises peuvent encourager le développement de l'entreprise via Internet» à Bruxelles (Belgique), le 5 octobre 2004. Ce séminaire a réuni 48 participants de 20 pays de la CEE, provenant des administrations, des milieux d'affaires, du monde universitaire et des organisations intergouvernementales. Les principales questions examinées ont été les suivantes: rôle des gouvernements dans le développement de l'entreprise via Internet (réglementation, administration électronique, etc.), incitations propres à favoriser l'adoption des TIC par les consommateurs et les citoyens, incidences de l'externalisation à l'étranger dans le secteur des TIC sur les pays développés à économie de marché et sur les pays à économie de marché émergents, avenir du secteur des services de TIC dans les pays industrialisés, et nouvelles possibilités qui s'offrent aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Les débats ont donné lieu à d'utiles suggestions pour les travaux futurs de l'Équipe de spécialistes, en particulier dans le domaine de l'externalisation à l'étranger dans le secteur des TIC. Le rapport du séminaire (TRADE/WP.8/SEM.26/2004/3) sera publié prochainement. Les exposés présentés pendant le séminaire et d'autres documents pertinents seront affichés sur le site Web de l'Équipe de spécialistes (<http://www.unece.org/ie/wp8/tsied.htm>).

5. Le projet visant à évaluer l'état de préparation des pays d'Europe orientale et de la CEI à une économie fondée sur la connaissance, initialement centré sur les TIC, a été mis en route par la CEE en 2002 et est mené à bien par l'Équipe de spécialistes. À sa cinquante-neuvième session, en février 2004, la Commission a décidé que cet aspect des travaux concernant le développement de l'entreprise via Internet devrait prendre plus d'importance à l'avenir. En octobre 2004, 14 rapports nationaux avaient déjà été publiés. Deux autres études sont en cours de mise au point finale: a) une étude nationale sur le Kazakhstan et; b) un rapport récapitulatif portant sur tous les pays d'Europe orientale et de la CEI, faisant le point des progrès réalisés depuis le début de la transition vers une économie fondée sur la connaissance, et portant notamment sur les questions de TIC.

6. Le projet référentiel pour le commerce électronique de l'Équipe de spécialistes a essentiellement pour but de renforcer la confiance dans le commerce électronique et ses chances de succès en favorisant le transfert de normes, méthodes, savoirs et bonnes pratiques entre pays de la région de la CEE. Il s'agit, pour y parvenir, de mettre en place les moyens techniques

permettant de collecter, d'emmagasiner et de diffuser des informations commerciales fiables sur les entreprises en présentant, sous la forme d'un «répertoire de commerce électronique», des bases d'informations disparates existant déjà. La première phase du projet, qui consiste à mener une enquête préliminaire sur les pratiques courantes en matière d'enregistrement des entreprises dans un certain nombre de pays de la région de la CEE, a été lancée en septembre 2004. Il était prévu qu'à partir des résultats de cette enquête, un questionnaire relatif aux pratiques et techniques d'enregistrement des entreprises serait élaboré en vue de son application par tous les pays de la CEE.

7. L'Équipe de spécialistes a réussi à faire participer à ses travaux de grandes entreprises internationales telles que SAP, Sun Microsystems, Fujitsu et Forrester Research. Ces entreprises ont contribué activement à certaines des activités de l'Équipe de spécialistes. Elles ont aussi accepté de soutenir ses futures activités, en accordant des ressources financières et un appui technique, et en y participant directement.

8. Le Groupe de travail voudra peut-être prolonger le mandat de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via Internet, afin de lui permettre de mener à bien son programme de travail actuel.
